

LE NOUVEL ÉCHO DE LA LOIRE, JOURNAL DE ROANNE ET DU DÉPARTEMENT.

Cette Feuille paraît
le Dimanche.
On s'ABONNE :
Au bureau du Journal
Place du Marché,
chez CHORGNON,
Imprimeur
A ROANNE ;
Et à PARIS à l'Office-
Correspondance, rue
N. Dame-des-Vict. 46

ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS.

On insère gratuitement les articles qui ont un but d'utilité publique.

ABONNEMENT
Pour Roanne,
Une année — 7 fr.
Dép. de la Loir. 8 f.
Hors du départ. 9 f.

PRIX des Insertions :
20 cent. la ligne.
Annonces judiciaires.
7 centimes.

Bulletin local.

ROANNE, 11 MARS 1849.

Un Comité électoral de la Seine est institué à Paris ; il correspond avec les départements et choisit des délégués auxquels est confiée la mission délicate de contribuer de tout leur zèle et par tous leurs efforts, dans les élections prochaines, au choix de représentants favorables à l'ordre et au Président de la République.

Une lettre de délégation nous a été envoyée dans ce but. — Nous ne savons à quoi nous devons un pareil honneur, à moins que ce ne soit au dévouement sincère que nous avons manifesté pour l'élu du 10 décembre.

Nous accepterions volontiers, dans l'intérêt du pays, la charge de délégué du Comité électoral de la Seine ; mais nous sommes si petit, nous avons si peu d'influence et nous sommes si faible de corps et d'esprit qu'en conscience nous devons refuser.

Nous remercions donc MM. les président et membres du Comité général électoral de la Seine, du choix qu'ils avaient daigné faire de notre personne, et nous les

prions d'agréer nos excuses, leur promettant toutefois d'employer *sincèrement* tous nos moyens, de faire tous nos efforts pour arriver au but qu'ils se proposent, celui d'avoir une représentation nationale qui, modérée dans ses actes, marche de concert avec le Président de la République pour ramener le calme et la sécurité, si nécessaires au bonheur de notre chère et belle patrie !

Un avis de la mairie de notre ville a été affiché concernant la MOBILISATION DE LA GARDE NATIONALE.

La liste des mobilisables doit être renouvelée chaque année, afin

1° D'y faire figurer ceux qui ont atteint l'âge requis pour en faire partie ;

2° De retrancher ceux qui ont passé l'âge ;

3° De changer de classe ceux qui auraient changé de position, c'est-à-dire ceux qui se seraient mariés, quand précédemment ils étaient célibataires ; — ou qui étant mariés auraient des enfants nés depuis leur inscription sur la liste, etc.

En conséquence, les jeunes gens qui auraient des droits à un changement de

classe sont invités à aller à la mairie faire leurs réclamations, dans le délai de 8 jours à partir du 7 mars courant, à défaut de quoi ils seront forclos et déchus d'obtenir un classement plus avantageux, s'ils y avaient droit.

L'avis dont nous venons de parler, imprimé et placardé, a donné cours à des cancanes de bonnes femmes, qui sont même partagés par quelques hommes sérieux, peureux ou crédules. — Il ne s'agit rien moins, suivant eux, que de mobiliser les jeunes gens de 20 à 30 ans, même les veufs et les mariés sans enfant, parceque, disent-ils, *les Autrichiens vont venir en France*, et qu'il s'agit de les repousser.

Mentionner de pareils bruits suffit, nous le pensons, pour en prouver le ridicule et en faire justice. Nous ne ferons donc pas des frais d'imagination pour détromper tous ceux qui se laissent prendre dans des pièges si grossiers.

— Mardi dernier, une diligence de Paris a renversé un petit enfant dans la rue nationale. Par un hasard providentiel, il n'a éprouvé qu'une légère contusion. Le postillon avait en vain fait des efforts pour ralentir la marche de ses chevaux.

Feuilleton.

Matéo - Falcone.

En Corse.

— En sortant de Porto-Vecchio, et se dirigeant vers l'intérieur de l'île, on voit le terrain s'élever assez rapidement, et après trois heures de marche par des sentiers tortueux, obstrués par de gros quartiers de roc et quelquefois coupés par des ravins, on se trouve sur le bord d'un maquis fort étendu : c'est la patrie du berger corse et de qui-conque s'est brouillé avec la justice. Il faut savoir que le laboureur corse, pour s'épargner la peine de fumer son champ, met le feu à une certaine étendue de bois. Tant pis si la flamme se répand plus loin que besoin n'est : arrive que pourra, on est sûr d'avoir une bonne récolte, en semant sur cette terre fertilisée par les cendres des arbres qu'elle portait. Les épis enlevés (car on laisse la paille qui donnerait de la peine à recueillir), les racines qui sont restées en terre sans se consumer poussent, au printemps suivant, des cépées très-épaisses, qui en peu d'années parviennent à une hauteur de 2 ou 3 mètres. C'est cette manière de taillis fourré que l'on nomme maquis ; différentes espèces d'arbres et d'arbrisseaux le composent, mêlés et confondus comme il plaît à Dieu. Ce n'est que la hache à la main que l'homme s'y ouvrirait un passage, et l'on voit des maquis si épais et si touffus, que les moutons eux-mêmes ne peuvent y pénétrer.

Si vous avez tué un homme, allez dans le maquis de Porto-Vecchio, et vous y vivrez en sûreté, avec un bon fusil, de la poudre et des balles.

N'oubliez pas un manteau brun garni d'un capuchon, qui sert de couverture et de matelas ; les bergers vous vendront du lait et du fromage ; vous n'aurez rien à craindre de la justice ou des parens du mort, si ce n'est quand il faudra descendre en ville pour renouveler vos munitions.

Matéo Falcone, quand j'étais en Corse, en 48., avait sa maison à une demi-lieue de ce même maquis. C'était un homme assez riche pour le pays, vivant noblement, c'est-à-dire sans rien faire, du produit de ses troupeaux que des bergers, espèce de nomades, menaient paître ça et là sur les montagnes. Lorsque je le vis, deux années après l'événement que je vais raconter, il me parut âgé de cinquante ans tout au plus. Figurez-vous un homme robuste, mais petit, avec des cheveux crépus, noirs comme le jais, un nez aquilin, les lèvres minces, les yeux grands et vifs, et un teint couleur de revers de botte. Son habileté au tir du fusil passait pour extraordinaire, même dans son pays, où il y a tant de bons tireurs. Par exemple Matéo n'aurait jamais tiré sur un mouton avec des chevrotines, mais à cent vingt pas il l'abattait d'une balle dans la tête ou dans l'épaule, à son choix. La nuit il se servait de ses armes aussi facilement que pendant le jour, et on m'a cité de lui ce trait d'adresse qui paraîtra peut-être incroyable à qui n'a pas voyagé en Corse : à quatre-vingts pas on plaçait une chandelle allumée derrière un transparent de papier large comme une assiette ; il mettait en joue, puis on éteignait la chandelle, et au bout d'une minute, il tirait et perçait le transparent trois fois sur quatre.

Avec un mérite aussi transcendant, Matéo Falcone s'était attiré une grande réputation ; il passait pour un aussi bon ami que dangereux ennemi ; d'ailleurs, serviable et aumônier il vivait en paix

avec tout le monde dans le district de Porto-Vecchio ; mais on contait de lui, qu'à Corte, où il avait pris femme, il s'était débarrassé fort vigoureusement d'un rival qui passait pour aussi redoutable en guerre qu'en amour ; du moins on attribuait à Matéo certain coup de fusil qui surprit ce rival comme il était à se raser devant un petit miroir pendu à sa fenêtre. L'affaire assoupie, Matéo se maria. Sa femme Giuseppa lui avait d'abord donné trois filles, dont il enrageait, et enfin un fils qu'il nomma Fortunato : c'était l'espoir de sa famille, l'héritier du nom. Les filles étaient bien mariées, leur père pouvait compter au besoin sur les poignards et les escopettes de ses gendres. Le fils n'avait que dix ans, mais il annonçait déjà d'heureuses dispositions.

Un certain jour d'automne Matéo sortit de bonne heure avec sa femme, pour aller visiter un de ses troupeaux dans une clairière du maquis ; le petit Fortunato voulait l'accompagner, mais la clairière était trop loin, d'ailleurs il fallait bien que quelqu'un restât pour garder la maison. Le père refusa donc. On verra s'il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Il était absent depuis plusieurs heures, et le petit Fortunato était tranquillement étendu au soleil, regardant les montagnes bleues, et pensant que le dimanche prochain il irait dîner à la ville, chez son oncle le caporale, quand il fut soudainement interrompu dans ses méditations par l'explosion d'une arme à feu. Il se leva et se tourna du côté de la plaine d'où partait ce bruit ; d'autres coups de fusils succédèrent, tirés à des intervalles inégaux et toujours de plus en plus rapprochés ; enfin, dans le sentier qui venait de la plaine à la maison de Matéo, parut un homme coiffé d'un bonnet pointu, comme en portent les montagnards,

Les parents et les mères de famille devraient être plus soigneux de leurs petits enfants alors qu'ils habitent des rues passagères, sillonnées constamment par des voitures publiques; ils ne devraient pas les laisser sortir seuls, tant que leur âge ne leur a pas encore donné de savoir connaître le danger.

VOL DANS UNE ÉGLISE.

Nous avons mentionné divers vols opérés dans plusieurs églises. C'était des avertissements successifs dont on devait profiter: ce qui arrive ailleurs peut très bien arriver chez soi; mais il est des gens à qui l'expérience et les conseils ne servent à rien.

L'église de Vernay sur Loire, à 5 kilom. de Roanne, a été volée il y a quatre jours. On a nuitamment forcé les barreaux d'une fenêtre, on est entré et l'on s'est emparé d'environ quatre cents francs appartenant dit-on à la fabrique.

— Le jour du tirage, à Thizy, un accident déplorable a causé la mort d'une pauvre femme, mère de plusieurs enfants. Les jeunes conscrits parcouraient la ville ayant un tambour à leur tête; passant près d'une voiture attelée et chargée, le cheval prit peur, fit un écart et renversa violemment la femme sur le pavé. Elle n'a survécu que peu d'heures à sa chute.

— Nous avons eu plusieurs jours d'un printemps véritable; mais vendredi, les giboulées de mars sont venues nous annoncer que nous serions bientôt à la fin de l'hiver. Un vent du nord nous amenait tantôt de la pluie, quelque peu de neige, et successivement le soleil, puis un temps bien sombre. Dans la nuit suivante il a gelé assez complètement pour que nous craignions que nos arbustes printanniers aient perdu leurs fruits de cette année. — Seigneur,

- « Contre le froid tardif oh! défends bien nos pêches
- « Et ne nous donne pas un printemps sans primeurs!

barbu, couvert de haillons et se traînant avec peine en s'appuyant sur son fusil; il venait de recevoir un coup de feu dans la cuisse.

Cet homme était un proscrit, qui étant parti de nuit pour aller acheter de la poudre à la ville, était tombé en route dans une embuscade de voltigeurs corses. Après une vigoureuse résistance il était parvenu à faire sa retraite, vivement poursuivi, et tiraillant de rocher en rocher; mais il avait peu d'avance sur les soldats, et sa blessure le mettait hors d'état de gagner le maquis avant d'être rejoint.

Il s'approche de Fortunato et lui dit:

« Tu es le fils de Matéo Falcone?

— Oui.

— Moi je suis Gianneto san Pierro, je suis poursuivi par les collets jaunes; cache-moi, car je ne peux pas aller plus loin.

— Et que dira mon père si je te cache sans sa permission?

— Il dira que tu as bien fait.

— Qui sait?

— Cache-moi vite, ils viennent.

— Attends que mon père soit revenu.

— Que j'attende? malédiction! ils seront ici dans cinq minutes. Allons! cache-moi ou je te tue!

Fortunato lui répondit avec le plus grand sang-froid:

« Ton fusil est déchargé, et il n'y pas de cartouche dans ta giberne.

— J'ai mon stylet.

— Mais courras-tu aussi vite que moi?

Il fit un saut et se mit hors d'atteinte.

« Tu n'es pas le fils de Matéo Falcone! Me

RECRUTEMENT.

Les opérations du tirage ont eu lieu dans notre arrondissement, sans aucune entrave. Partout les jeunes gens se sont montrés empressés de répondre à l'appel.

Hier, 10, c'était le tour du canton de Roanne. Dès neuf heures du matin on a vu arriver en ville les détachements des diverses communes voisines. Ils étaient précédés d'un tambour et marchaient à l'ombre d'un drapeau national, tous au même pas comme de vrais troupiers. Chacun avait sa boutonnière ou son chapeau enrubanné. Nous avons vu un de ces détachements, venu d'une commune vignoble, apportant avec eux un broc de vin. Leur aspect fier et martial semblait appeler de leurs vœux le moment où leurs bras pourraient être utiles à la patrie.

COUR D'ASSISES DE LA LOIRE.

SÉANT A MONTBRISON.

Présidence de M. BRUN DE VILLERET, Conseiller à la cour d'appel de Lyon.

Audience du 1^{er} mars.

— Vernay (Antoine), dit Louis, âgé de 48 ans, né à Régnay, domicilié chez son père à Pradines, est accusé de tentative de meurtre; voici l'historique présenté par l'accusation:

Le 20 octobre 1848, le sieur Laurent (François), de Pradines, était sorti pour chasser. Ses chiens avaient lancé un lièvre et Laurent le suivait dans la direction de la vigne du sieur Maurice Pin. Arrivé auprès de cette vigne, Laurent fut atteint par derrière d'un coup de feu dans les cuisses; il tomba en poussant un cri de détresse. Son père accourut en appelant aussi du secours et des voisins arrivèrent de toutes parts. Le père et la mère Vernay étaient venus aussi, mais en apprenant qu'il s'agissait du fils Laurent, ils s'étaient aussitôt retirés.

Les premières paroles du blessé furent celles-ci: « Je suis mort, le fils Vernay m'a tué. » Il raconta alors que se sentant frappé il était tombé, que s'étant ensuite relevé, il avait vu Vernay qui fuyait vers sa maison, que Vernay avait passé tout près de lui sans s'arrêter à ses cris.

Cette déclaration, recueillie par tous les témoins arrivés en ce moment sur le lieu du crime, fut encore confirmée par la déposition du sieur Monchassin, qui, placé fort loin de là, avait vu, après le coup de fusil, un homme fuyant au travers de

laisseras-tu donc arrêter devant ta maison?

L'enfant parut touché.

— « Que me donneras-tu si je te cache, dit-il en se rapprochant? »

Le proscrit fouilla dans une poche de cuir qui pendait à sa ceinture, et il en tira une pièce de cinq francs qu'il avait réservée sans doute pour acheter de la poudre.

Fortunato sourit à la vue de la pièce d'argent; il s'en saisit et dit à Giannetto:

— « Ne crains rien. »

Aussitôt il fit un grand trou dans un tas de foin placé près de la maison; Giannetto s'y blottit, et l'enfant le recouvrit de manière à lui laisser un peu d'air pour respirer, sans qu'il fût possible cependant de soupçonner que ce foin cachait un homme. Il s'avisait de plus d'une finesse de sauvage assez ingénieuse: il alla prendre une chatte et ses petits, et il les établit sur le tas de foin pour faire croire qu'il n'avait pas été remué depuis peu.

Ensuite, remarquant des traces de sang sur le sentier, près de la maison, il les couvrit de pousière avec soin, et cela fait il se recoucha au soleil avec la plus grande tranquillité.

Quelques minutes après six hommes en uniforme bruns, à collets jaunes, et commandés par un adjudant étaient devant la porte de Matéo. Cet adjudant était quelque peu parent de Falcone; il se nommait Thiodoré Gamba; c'était un homme actif, fort redouté des proscrits, dont il avait déjà traqué plusieurs.

— Bonjour petit cousin, dit-il à Fortunato en l'abordant, comme te voilà grandi! As-tu vu passer un homme tout à l'heure?

— Oh! je ne suis pas encore si grand que vous,

la vigne du sieur Maurice Pin. Cet homme avait à peu près la taille de Vernay.

La blessure était très grave: plus de 40 plombs avaient atteint la cuisse. Le coup avait été tiré à une très petite distance.

Le lendemain, une instruction fut commencée et les documents recueillis semblaient donner la preuve de la culpabilité de Vernay; cependant ce dernier nia complètement toute participation au crime. Il soutenait n'être pas sorti ce jour-là, et cependant la femme Valette affirmait avoir entendu dire à la mère de Vernay ces paroles: « As-tu tué le lièvre? »

D'après l'accusation, les antécédents de Vernay auraient annoncé un caractère violent et toujours prêt à en appeler aux armes dans les contestations qu'il peut avoir; d'autre part une longue inimitié aurait existé entre les deux familles Vernay et Laurent, et cette inimitié aurait inspiré le crime reproché à Vernay.

M. Cuaz, procureur de la République, qui soutenait l'accusation, a abandonné la question de meurtre, mais il a soutenu celle relative aux coups portés et blessures faites, ayant occasionné une incapacité de travail de plus de 20 jours.

M^e Rombau a présenté la défense.

L'accusé a été déclaré coupable, mais le jury a admis en sa faveur des circonstances atténuantes, et Vernay a été condamné à cinq années d'emprisonnement.

— Gerbet (Jenny), âgée de 19 ans, ouvrière, née et domiciliée à Roanne; — Audy (Françoise), femme Gerbet, domiciliée à Roanne, étaient accusées d'avoir, la première, dans le courant de l'an 1848, à Roanne, soustrait frauduleusement, au préjudice de M. François Raffin, plusieurs pièces de coton, avec les circonstances que ces vols avaient été commis par cette fille, dans l'atelier ou le magasin de son maître.

Françoise Audy, sa mère, était accusée de complicité avec sa fille, pour avoir sciemment recelé tout ou partie des objets volés.

Déclarées non coupables, ces deux femmes ont été acquittées.

Ministère public: M. Cuaz.

Défenseur: M^e Faure.

Audience du 2 mars.

— Rioux (Annette), femme Crozet, âgée de 45 ans, domestique, demeurant à St-Etienne, était accusée d'avoir, dans le courant de l'année 1848, et à diverses époques, soustrait frauduleusement, au préjudice du sieur Malbert, divers objets mobiliers, avec la circonstance que ces vols avaient été commis par une domestique, au préjudice et dans la maison de son maître.

Déclarée non coupable, Annette Rioux a été acquittée; mais la Cour, sur l'intervention, com-

mon cousin, répondit l'enfant d'un air niais.

— Cela viendra, mais n'as-tu pas vu passer un homme, dis-moi?

— Si j'ai vu passer un homme?

— Oui, un homme avec un bonnet pointu de peau de chèvre, et une veste bordée de rouge et de jaune?

— Oui, répond vite, et ne répète pas ma question.

— Ce matin M. le curé est passé devant notre porte sur son cheval, il m'a demandé comment papa se portait et je lui ai répondu...

— Ah! petit drôle, tu fais le malin! Dis-moi où est passé Giannetto; car c'est lui que nous cherchons, et, j'en suis certain, il a pris ce sentier?

— Qui sait!

— Qui sait! C'est moi qui sais que tu l'as vu.

— Est-ce qu'on voit les passants quand on dort?

— Tu ne dormais pas, vaurien: les coups de fusils t'ont réveillé.

— Vous croyez donc, mon cousin, que vos fusils font tant de bruit? L'escopette de mon père en fait bien davantage.

— Que le diable te confonde, maudit garnement? Je suis bien sûr que tu as vu Giannetto; peut-être même l'as-tu caché. Allons camarades, entrez dans cette maison et voyez si notre homme n'y est pas, il n'allait plus que d'une patte; il a trop de bons sens le coquin, pour avoir cherché à gagner le maquis en clopinant; d'ailleurs les traces de son sang s'arrêtent ici.

— Et que dira papa, demanda Fortunato en ricanant, que dira-t-il s'il sait que l'on est entré dans sa maison pendant qu'il était sorti?

me partie civile, du sieur Malbert, victime du vol, a condamné ladite Annette Rioux, à payer au sieur Malbert le somme de 500 francs à titre de dommages-intérêts.

Ministère Public : M. Gastine.
Défenseur : M^e Faure.

BONNES NOUVELLES.

Nous lisons dans le journal *Le Pays* :

Depuis le commencement de cette année, une reprise de travail se généralise dans nos départements. C'est l'effet de la confiance qui tend à renaître de toutes parts, et dont notre commerce a tant besoin pour réparer ses pertes et pour pouvoir prospérer de nouveau.

En effet, les transactions se raniment, les travaux recommencent, les acquéreurs reparaissent sur les marchés et les commandes reviennent aux fabriques.

Dans l'Ouest les foires longtemps désertes revoient de nombreux acheteurs. A Cholet, les filatures ont recouvré une partie notable de leur activité. A Nantes, la tannerie est fort animée par des fournitures importantes, et la Bretagne se ravive au travail. A Cognac, les négociants d'eaux-de-vie expédient dans les mêmes proportions que par le passé.

Dans le Nord, la reprise est plus générale et bien plus prononcée. A Calais, les fabricants se remettent à expédier et reçoivent enfin des commandes. Les filatures du département du Nord, qui ne marchaient qu'à demi, ou au plus aux trois quarts, fonctionnent en entier, et les ouvriers sont tous occupés; mais leur salaire n'a pu encore se bonifier. Les nouvelles de Reims, Lille, Saint-Quentin, Avesnes, Turcoing, Roubaix, sont favorables. Beauvais a rouvert presque tous ses ateliers de couvertures, de draps et de passementerie. Elbeuf et Louviers écoulent leurs produits attardés et en fabriquent de nouveaux. Le marché de coton est des plus animés au Havre. Rouen, ce vaste foyer industriel reconquis, en partie, son animation.

Au Centre, les fabriques de draps et les fonderies ont acquis un nouvel élan, et les prix s'améliorent.

A l'Est, l'Alsace enregistre une progression dans le débit de ses étoffes de coton. Les hauts fourneaux, les tanneries et les papeteries du Jura se réveillent simultanément. Plus des trois quarts des métiers de Lyon sont en activité, et les soies en ont rappelé de leur avilissement. La rubannerie de Saint-Etienne a pris un essor caractérisé, et la fabrication des armes de guerre exécute une commande de plus de 200,000 fusils n° 1. Les vins du Beaujolais se vendent bien mieux que par le passé; le mouvement ascendant des affaires semble motiver cette augmentation de prix, qui promet aux

— Vaurien! dit l'adjudant Gamba, en le prenant par l'oreille, sais-tu qu'il ne tient qu'à moi de te faire changer de note? Peut-être qu'en te donnant une vingtaine de coups de plat de sabre tu parleras enfin?

— Mon père est Matéo Falcone, dit-il avec emphase.

— Sais-tu bien, petit drôle, que je puis t'amener à Corte ou à Bastia... Je te ferai coucher dans un cachot sur la paille, les fers au pieds, et je te ferai guillotiner si tu ne dis où est Giannetto san Piero.

L'enfant éclata de rire à cette ridicule menace; il répéta: mon père est Matéo Falcone!

— Adjudant, dit tout bas un des voltigeurs, ne nous brouillons pas avec ce Matéo.

Gamba paraissait évidemment embarrassé; il causait à voix basse avec ses soldats, qui avaient déjà visité la maison, ce n'était pas une opération fort longue, car la chambre d'un corse ne consiste qu'en une seule pièce carrée, l'ameublement se compose d'une table qui sert de lit, de bancs, de coffres, et d'ustensiles de chasse ou de ménage.

Cependant le petit Fortunato caressait sa chatte et semblait jouir malignement de la confusion des voltigeurs et de son cousin.

Un soldat s'approcha du tas de foin; il vit la chatte et donna un coup de baïonnette dans le foin avec négligence et haussant les épaules, comme s'il sentait que sa précaution était ridicule. Rien ne remua, et le visage de l'enfant ne trahit pas la moindre émotion.

La suite au prochain numéro.

propriétaires de vignobles un écoulement plus rapide de leurs riches produits.

Le Midi se ressent de l'entraînement général. Bordeaux s'aperçoit d'une recrudescence prononcée dans les commissions des vins pour l'étranger. Les fileurs et les tisseurs de Grenoble et de Vienne retrouvent de l'occupation. A Aubenas, principal marché des soies grêges de l'Ardèche et de la Drôme, la baisse a cessé et la hausse va toujours en augmentant, surtout pour les soies de premières qualités, qui sont de plus en plus recherchées, et qu'on paye à présent 42 francs le kilogramme. A Valence et à Romans, on signale la même tendance progressive pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'industrie séricicole.

Sur tous les points enfin les affaires, réveillées de leur torpeur mortelle, sont toutes prêtes à rentrer dans leur cours régulier, et l'on remarque comme un symptôme heureux et significatif que, dans les départements où, il y a quelques mois, les négociants et les manufacturiers avaient beaucoup de peine à se procurer des espèces métalliques pour la paye de leurs ouvriers, et pour les autres besoins de leurs maisons, l'argent revient abondamment. Cela prouve que les capitalistes ont compris qu'ils pouvaient maintenant, comme autrefois, s'adjoindre au commerce et à l'industrie. Ainsi l'on cesse de vivre au jour le jour dans l'anxiété. Chacun espère voir bientôt des temps meilleurs et assurés.

Le Gouvernement s'associe, de son côté, autant qu'il le peut en ce moment aussi pénible pour lui, à cette renaissance de notre industrie, en imprimant aux travaux publics une grande activité.

A Paris, indépendamment des travaux en voie d'exécution depuis la campagne d'hiver, on hausse les berges de la Seine et on les approprie au halage; on creuse le lit de ce fleuve entre le Pont-Neuf et le Pont-au-Change, et l'on va établir les ports des Invalides, de l'Esplanade, de l'île-des-Cygnes et du Gros-Caillois. Les vastes bâtiments, destinés à l'exposition des produits de l'industrie, s'élèvent dans le grand carré des Champs-Élysées, et un crédit de 600,000 fr. a été alloué pour cette construction. Les grands travaux de l'hôtel du Timbre, dans la rue de la Banque, avancent rapidement.

L'agrandissement des halles, l'élargissement de la rue Montmartre, les trois embarcadères des chemins de fer de Strasbourg, Rennes et Lyon occupent une grande quantité d'ouvriers. La restauration complète du Pont-Neuf, le prolongement de la rue Lafayette jusqu'au faubourg Montmartre, celui de la rue Rivoli, l'achèvement du Louvre, assurent de longs travaux à bien des corps d'état.

En même temps que le Gouvernement crée dans Paris toutes ces entreprises qui, en ce moment, sont autant de bienfaits, il organise de nombreux ateliers dans les départements voisins.

Dans la Seine-et-Oise, la Seine-Inférieure et l'Eure, de nouvelles opérations pour l'amélioration de la Seine, emploient un nombre considérable de bras. Dans d'autres départements, l'achèvement des canaux, les redressements des rivières, l'exécution des chemins de fer du Centre, de Tours à Nantes, de Strasbourg, d'Avignon, de Lyon, de Chartres, de Creil à St.-Quentin, offrent aux travailleurs de grandes et précieuses ressources.

Puisse la fraternité du capital et du travail se soutenir et prendre des forces nouvelles dans le crédit qui se ranime, en présence d'un Gouvernement dont le système de généreuse conciliation et de fermeté salutaire rallie autour de lui les sympathies et les intérêts de la France!

Bulletin Administratif.

Montbrison, 6 mars 1848.

Le Préfet de la Loire aux Sous-Préfets et Maires.

Messieurs,

Les ennemis de l'ordre, dans un but de faire appel aux passions, ou d'entretenir des souvenirs irritants, exhibent parfois en public le drapeau ou le bonnet rouge. Le seul aspect de ces emblèmes d'anarchie répand l'inquiétude parmi les bons citoyens, et fait craindre le retour des excès qui, sous la première République, ont compromis la cause de la liberté elle-même.

Le drapeau et la cocarde tricolore sont les seuls insignes nationaux auxquels les citoyens se rallient; la République n'en reconnaît pas d'autres. Le drapeau rouge est un appel à l'insurrection; le bonnet rouge ne retrace que des souvenirs de sang et de

deuil; c'est provoquer à la désobéissance aux lois et à la violence, que d'arborer ces tristes emblèmes.

Le décret rendu par l'Assemblée nationale, le 11 août 1848, interdit « l'exposition dans les lieux publics, de tous signes ou symboles propres à propager l'esprit de rébellion ou à troubler la paix publique. »

L'intention du gouvernement, que M. le ministre de la guerre vient de me faire connaître, par une circulaire du 5 de ce mois, dont les trois paragraphes qui précèdent ont été extraits, est que ce décret reçoive partout sa pleine et entière exécution; que l'on fasse disparaître les emblèmes séditieux que je viens de signaler, et que l'on empêche désormais leur exhibition.

Je vous engage à prendre des mesures dans ce but, et si, contre toute attente, vous avez lieu d'appréhender quelque résistance matérielle, je vous prie de m'en référer sur-le-champ.

Recevez, etc.

Pour le Préfet de la Loire en congé,
Le conseiller de Préfecture faisant fonctions de Préfet,
BERGER FILLON.

Bulletin général.

Par arrêté du président de la République, en date du 21 février, un concours s'ouvrira à Paris, au conservatoire national des arts et métiers, pour obtenir les places ci-après désignées :

- 1.° Une place d'ingénieur chargé des travaux à l'école nationale des arts et métiers d'Angers;
- 2.° Une place d'ingénieur chargé des travaux à l'école nationale des arts et métiers de Châlons;
- 3.° Une place de professeur de mécanique à l'école d'arts et métiers de Châlons;
- 5.° Une place de professeur de mécanique à l'école nationale d'arts et métiers d'Angers.
- 5.° Une place de professeur de mécanique à l'école nationale d'arts et métiers d'Aix.

TRAIT REMARQUABLE DE LOUIS N. BONAPARTE.

— A la dernière revue du Champ-de-Mars, une distribution de croix d'honneur a été faite par le Président de la République. On venait d'appeler un sergent-major d'un régiment de ligne.

« Absent, répondit-on.

— Pourquoi absent?

— Il a été appelé auprès de sa vieille mère qui est mourante.

— Eh bien! dit alors le Président de la République en se tournant du côté d'un de ses officiers d'ordonnance, qu'on lui expédie sur-le-champ un courrier extraordinaire à mes frais, et qu'on lui porte son brevet et sa croix de ma part. Cela fera du bien à sa mère, et, s'il doit la perdre, elle mourra heureuse d'avoir vu la croix de son fils. »

De telles paroles et un tel sentiment n'ont pas besoin de commentaires.

Nouvelles d'Italie.

Un décret de la République Romaine porte que l'étendard de la République aura un aigle au milieu, entouré d'une couronne civique et une bande tombante où se liront ces mots : *Loi et force*.

Un autre décret porte que toutes les cloches de Rome, reconnues inutiles, seront fondues pour faire des canons. Un emprunt forcé, suivant la Constitution, sera prélevé sur les familles les plus riches, sur les capitalistes et les négociants en tous genres.

Cet emprunt sera perçu dans la proportion suivante :

De 2,000 à 4,000 écus, le 1/5.

De 4,000 à 6,000 écus, le 1/4.

De 6,000 à 8,000 écus, le 1/3.

De 8,000 à 12,000 écus, la 1/2.

De 12,000 et au-dessus, les 2/3.

(L'écu romain vaut environ 5 francs.)

— Il est plus facile de s'imaginer que de décrire la colère du généreux peuple de Bologne, à la nouvelle de l'injuste agression des Autrichiens contre Ferrare. Chacun s'est armé de ce qu'il a trouvé sous sa main. Les populations limitrophes de la Romagne et de la Marche d'Ancone, en apprenant la nouvelle de l'invasion des Croates, sont sorties en armes et ont couvert la route qui mène à Ferrare. Les uns, saisis d'indignation, les autres par esprit de vengeance, se sont levés spontanément. Partout la garde nationale active, la réserve et le peuple ont demandé à être mobilisés pour aller au secours de leurs frères.

En ce moment, les troupes romaines montent à

plus de 34,000 hommes, qui seront portés bientôt à 42,000, ayant 54 pièces de canon et tout le matériel nécessaire. — Un secours de 4,000 Grecs disciplinés ont été offerts à la République de Rome.

— HONGRIE. — Les généraux Bem et Dembinsky ont complètement battu les Impériaux et purgé la Transylvanie des troupes Russes.

Des troubles graves ont éclaté à Cracovie.

— On écrit d'Agram, en Croatie, que 50,000 rures se sont réunis à Travnik, sous les ordres du visir du sultan, pour s'opposer aux Russes et prêter du secours aux Magiars.

Un général croate a passé aux hongrois avec 309 des siens. On croit que ce fait contribuera beaucoup au soulèvement de la Croatie.

(La Concordia.)

Agriculture.

Les arbres fruitiers à noyaux et notamment les cerisiers sont souvent atteints d'une maladie que l'on nomme *flux* de gomme. Il est facile d'y remédier en déposant une couche de savon sur l'écorce de l'arbre et en l'entourant d'un bandeau; on le rend ainsi à une végétation vigoureuse.

— M. Masson, jardinier en chef du jardin d'expériences de la Société d'horticulture, au Luxembourg, vient de faire connaître un nouveau tubercule qui peut être appelé à remplacer la pomme de terre avec avantage. Ce végétal, dont le nom vulgaire est *ulluco*, nom que l'on prononce *oulioco*, a été envoyé par M. le ministre de l'agriculture, et est originaire de la province de Quintense, au Pérou.

L'ulluco peut se reproduire par tubercule, mais encore mieux par bouture et par marcotte. Ainsi cultivé, on peut en faire facilement trois récoltes dans le cours d'une saison. Des boutures faites à plat, en plein air, le 7 septembre, ont produit, au moyen de l'arrachage (le 20 novembre), des tubercules d'une belle grosseur. — Un tubercule pèse 80 grammes, et il sera plus tard très facile d'en obtenir de plus gros, et partant de plus savoureux. — Ces tubercules sont jaunes, un peu aplatis, et ont les mêmes saveurs que les pommes de terre, qu'ils détrôneront à coup sûr; car, avantage inappréciable, leurs tiges fournissent un légume qui, lorsqu'on le coupe, repousse très vite et rappelle, par le goût, la fève et les haricots, et par son aspect, les légumes frais. Outre que la reproduction de l'ulluco est très prompte, elle est très abondante: une seule marcotte fournit une multitude de fruits qui se développent en terre et même sur les tiges.

Nous apprenons qu'un des plus habiles horticulteurs de Bruxelles, M. de Jonghe, a exposé ce tubercule l'ulluco, à la dernière exposition de 48, et que non-seulement il confirme les faits indiqués par M. Masson, mais encore qu'il a offert à tous les cultivateurs belges de leur fournir gratuitement des *ullucos*, de manière à naturaliser dans tout le pays ce précieux tubercule, qui pourrait si bien remplacer la pomme de terre.

(Echo de la Dore.)

— CULTURE DE LA VIGNE. — Quand on plante une jeune vigne, il faut 3 ou 4 ans avant que le cep ait acquis assez de force pour porter les fruits. L'engrais nécessaire pour augmenter la pousse du bois n'est pas le même que celui nécessaire pour la production du raisin.

Quand on plante un sarment ou qu'on couche un cep pour le rajeunir, nous conseillons de semer dessus une poignée du mélange fait dans les proportions suivantes:

- 3 kil. d'os pulvérisés;
- 4 kil. 1/2 de rognures de peau, poils, cornes,
- 1/2 kil. de plâtre.

Lorsque le bois est suffisamment développé, et qu'on veut amener la production du raisin, on fournit aux raisins des sels potassiques; après avoir creusé un trou autour du cep, on y met une forte pincée du mélange suivant:

Trois parties de silicate de potasse;

Et une partie de phosphate double de potasse ou de chaux, ou bien encore des os en poudre, mêlés à de la chaux.

On recouvre alors; — le cep et les racines ont pour long-temps la quantité de potasse qui leur est nécessaire pour produire du raisin en quantité suffisante.

On empêche ensuite l'épuisement des ceps en déposant chaque année à leur pied une certaine quantité de marc de raisin. Ce marc fournissant

deux et demi pour cent de carbonate de potasse, lui restitue annuellement une bonne quantité de potasse qui lui avait été enlevée. (Le Paysan.)

Nous ajoutons, nous, qu'en 1844, nous avons lu, dans un journal d'agriculture que l'on peut se dispenser de fumer la vigne, parce qu'elle porte avec elle un engrais de restauration continue. — Voilà le moment arrivé de tailler la vigne. On en ramasse les sarments que l'on coupe en petits morceaux et que l'on met au pied du cep. — Plusieurs propriétaires qui en ont fait l'essai, n'ont pas eu besoin de fumer leurs vignes depuis.

Ceux qui ont l'habitude d'effeuiller en juin les branches gourmandes de la vigne, n'ont qu'à en déposer les fragments au pied des ceps et le succès sera plus certain.

Dans les localités où l'on ouvre la vigne avant de la tailler, première façon qui facilite beaucoup le travail et qu'on appelle *déjauner*, lorsqu'on dépose, au printemps et après la taille, du marc de raisin dans l'ouverture faite, la vigne devient noire, prend beaucoup de formes, qui deviennent belles ensuite et mûrissent plus tôt. Pour obtenir ces résultats, il faut ramener, à la seconde façon donnée à la vigne, la terre sur le marc, autour du cep. C'est un moyen pour le conserver frais et empêcher l'évaporation des sels.

Nous avons fait nous-mêmes l'expérience de ce que nous annonçons, et elle a été couronnée de succès.

Annonces Judiciaires.

VENTE

PAR EXPROPRIATION FORCÉE,

Pardevant le Tribunal de Roanne,

DE 3 MAISONS,

JARDIN, TERRES ET PRÉ:

Situés à Saint-Symphorien-de-Lay,

EN 4 LOTS SÉPARÉS.

Adjudication au DIX AVRIL 1859.

VENTES

SUR FOLLE ENCHÈRE,

Au Tribunal de Roanne, le 13 MARS 1849.

d'une Maison et Jardin

Situés à Saint-Symphorien-de-Lay,

En un seul Lot,

Au préjudice des sieurs Crottier-Combe et Truchet, adjudicataires primitifs.

2^e d'une Vigne et d'un Pré

Situés à St-Vincent-de-Boisset,

Vendus aussi en un seul Lot,

Au préjudice du sieur Magneux, primitif adjudicataire.

Avis Divers.

FOUR A CHAUX

A AFFERMER.

Madame Dumas-Labarre, marchande de charbon et propriétaire, quai du Bassin, à Roanne, annonce qu'ayant obtenu une permission définitive pour l'exploitation de son four à chaux, situé près de son domicile; elle s'engage à faire toutes les dépenses nécessaires pour que le fermier qui se présentera ne soit nullement inquiété dans sa gestion.

Il lui en sera fait bonne composition et entrera en possession incessamment.

CHEMIN DE FER

DE LA LOIRE,

D'ANDRÉZIEUX A ROANNE.

SERVICE D'ÉTÉ.

A partir du 15 MARS courant, le mouvement des trains de Voyageurs aura lieu comme suit:

DÉPARTS.

De ROANNE pour Saint Etienne et Lyon (train direct), à cinq h. du matin.

Du COTEAU (pour Lyon sans transbordement), à 5 h. 20 m. du matin.

De ROANNE pour Saint-Etienne (train correspondant) à midi 10. m.

Du COTEAU à St.-Etienne, avec le train de 6 h. du soir pour Lyon, à midi 50 m.

De LYON (place Bellecour) pour Roanne, à 10 h. du matin.

De St.-ETIENNE (place de l'Hôtel-de-Ville) pour Roanne, à 6 h. 25 m. du matin.

De St.-ETIENNE (place de l'Hôtel-de-Ville) pour Roanne, à 4 h. du soir.

ARRIVÉES.

A ROANNE (Coteau) à 10 h. 15 m. du matin et à 5 h. 50 m. du soir.

A St.-ETIENNE (Terrasse) à 9 h. 50 m. du matin et à 4 h. 50 m. du soir.

A LYON (Perrache) train direct et train par correspondance, à midi 24 m. et à 8 h. 24 m. du soir.

Tous ces trains correspondent avec Montbrison, et les heures de départ des points extrêmes permettent à MM. les voyageurs de pouvoir aller et venir de Roanne ou de St.-Etienne dans la même journée, après un séjour de 3 heures dans chacune de ces deux villes.

Correspondance avec Clermont par Montbrison.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT ET DE DÉPARTS DES OMNIBUS.

A ROANNE, rue Nationale.

A St.-ETIENNE, place de l'Hôtel-de-Ville.

A LYON, place des Terreaux, Bureaux des Messageries Nationales; — place Bellecour.

CAISSE D'EPARGNE

de Roanne.

La liquidation des livrets soumis à la conversion en rentes, en vertu du décret du sept juillet 1848, étant terminée, les déposants qui n'ont pas encore retiré leurs coupons d'inscriptions sont priés, dans leur intérêt personnel, de les réclamer en personne, ou par procuration sur papier libre, au trésorier de la caisse d'épargne, qui les recevra tous les jours de la semaine, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, excepté le dimanche qui est fixé de 10 heures à 4 heures.

Le caissier de la caisse d'épargne de Roanne, J. COQUARD.

PLUSIEURS APPARTEMENTS

A LOUER de suite.

S'adresser au bureau du Journal, place du Marché Ste-Elisabeth.

MERCURIALES DES HALLES DE ROANNE.

Dernier marché.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX.
Froment, 1 ^{re} qualité, le double décal.	5 40
2 ^e qualité..	5 20
Seigle, 1 ^{re} qualité.	2 00
2 ^e qualité.	1 90
Orge.	1 70
Avoine.	1 35
Fèves.	2 70

Foin, 2 fr. les 50 kilogr. Paille, 90 c. les 50 kil.

Il est arrivé à la halle 5000 doubles décalitres de froment et 400 de seigle; il a été vendu 2500 doub. décal. de froment et 300 de seigle.

ROANNE, Imprimerie CHORGNON.